

Conseil Haut Niveau et Haute Performance Analyse de la performance et Accompagnement paralympique

Réf. 2021-556526

Intitulé du poste

Conseil Haut Niveau et Haute Performance Analyse de la performance et Accompagnement paralympique

Poste à pourvoir le

03/05/2021

Informations générales

Domaine fonctionnel

Affaires sociales et santé

Emploi

CHARGE/CHARGE DE PROMOTION DE SANTE PUBLIQUE OU DE COHESION SOCIALE (FPE - FP2AFS01)

Organisme de rattachement

Ministère des Sports

Employeur

ANS/CREPS PDL

Versant

Fonction publique de l'Etat

Catégorie

A

Quotité de temps de travail

Temps complet

Date de publication

Date de fin de publication

22/03/2021

Description du poste

Descriptif du poste

Dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence et du projet d'établissement du CREPS, l'agent aura pour principales missions :

A/ La coordination des accompagnements paralympiques

en lien avec les experts du CREPS dans leur domaine respectif (préparation physique, préparation mentale, accompagnement scientifique, suivi médical ...) :

- Accompagner les fédérations dans leur stratégie de détection des athlètes (à pratique compétitive) et d'entraîneurs de demain sur le territoire pour les sports paralympiques
- Evaluer le niveau de suivi des athlètes et de l'offre de pratique mis en place par les fédérations aux travers de leurs structures d'entraînement (clubs, ligues) sur le territoire
- Identifier les besoins de formations des entraîneurs et les projets de formation mis en place par les fédérations, ligues et clubs
- La facilitation d'accès aux équipements

B/ L'analyse de la performance

En lien avec les autres agents en charge de l'analyse de la performance :

- Appuyer les établissements et les acteurs fédéraux au déploiement des solutions informatiques de recueil de données nécessaires au pilotage des projets de performance fédéraux ; acculturation au Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS), accompagnement dans la gestion des effectifs des structures, conseil dans les solutions et outils de recueil de donnée, conseil dans la mise en conformité réglementaire des données...
- Assurer un suivi des structures et des sportifs sur l'ensemble du territoire régional hors Nantes Métropole
- Garantir la complétude et la qualité des données collectées nécessaires à l'évaluation des sportifs et des structures des PPF ; Exemple : s'assurer de l'intégration et de la conformité des données collectées dans les différents outils de pilotage...
- Fournir des avis qualitatifs sur les stratégies territoriales des fédérations en relation avec les données collectées ; Exemple : avis d'opportunité sur le maillage des structures, sur des critères de mise en liste des SE...

Périmètre d'intervention :

Les acteurs des projets de performance fédéraux (PPF) de la région des Pays de la Loire : athlètes, partenaires d'entraînement, entraîneurs, directions techniques nationales, établissements, staffs, partenaires privés et publics, mouvement sportif

Descriptif de l'employeur

L'Agence nationale du sport est un Groupement d'Intérêt Public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'Etat (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France Urbaine, ADF et Régions de France) et du monde économique.

L'Agence nationale du Sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et la haute performance, notamment dans la perspective des jeux Olympiques et Paralympiques organisés à Paris en 2024.

Plus particulièrement, le Pôle Haute Performance a pour mission :

- d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ;
- d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ;
- produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives.

Conformément au projet Ambition Bleue, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 4 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs des projets de performance fédéraux (PPF) :

- 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ;
- 2/ le suivi socioprofessionnel ;
- 3/ l'accompagnement paralympique ;
- 4/ l'analyse de la performance.

Une prise en charge prioritaire et sur-mesure sera effectuée auprès des athlètes et entraîneurs identifiés dans le Cercle Haute Performance.

Établissement public local de formation dans les domaines du sport, de la jeunesse et de l'éducation populaire, le CREPS des Pays de la Loire accompagne les sportifs de haut niveau dans leur double projet, met en œuvre le service public de formation aux métiers du sport et de l'animation, développe l'accueil et l'animation territoriale, la recherche et l'innovation, le sport santé

Plus particulièrement, le CREPS accompagne le Haut niveau et la haute performance grâce à des ressources coordonnées permettant l'accompagnement du double projet et du projet de performance d'environ 400 athlètes sur le territoire régional dont 80 internes.

Son déménagement programmé en septembre 2021 dans des nouveaux locaux impacte de manière substantielle les conditions d'exercice de ses missions avec de nouvelles installations sportives, de nouvelles expertises dont un service médical et paramédical.

Conditions particulières d'exercice

liaisons

En interne : Directrice de l'établissement(s), Manager Territorial à la Haute-Performance, ensemble de l'équipe du département haut niveau, du département formation et du service médical, accompagnateur scientifique, référent innovation/recherche, staff technique (entraîneurs, préparateurs physiques)

En externe : staff technique des structures sportives accompagnées, collectivités territoriales, universités et école d'ingénieurs, fédérations, mouvement sportif, référent territorial CPSF, mouvement sportif et réseaux du sport et du handicap

Profil recherché

Maitrise des procédures d'analyse statistique et du PSQS

Appétence pour les nouvelles technologies

Capacité d'analyse, de synthèse et de présentation de données

Capacité à interagir avec les acteurs de terrain (staff technique / staff médical)

Gestion de projet, curiosité, créativité, qualités relationnelles

Connaissance du sport de haut niveau et plus spécifiquement du sport paralympique Construction, animation et management de réseaux Proactivité auprès de multiples partenaires dont le réseau du handicap

Modalités et conditions particulières

- Horaires atypiques ;
- Déplacements et astreintes.

Niveau d'études minimum requis

Niveau II : Bac + 3 Licence, licence professionnelle

Langues

Anglais

Avancé ou indépendant

Information complémentaires

Information complémentaires

La/le candidat(e) produira une lettre de motivation et un CV qui devront être transmis sous forme numérique :

A la directrice du CREPS, aude.reygade@creps-pdl.sports.gouv.fr

- avec copie au service RH du CREPS, RH@creps-pdl.sports.gouv.fr et à ds.2a@sports.gouv.fr; agence-hp@agencedusport.fr

Les candidatures devront être accompagnées d'un document de 2 pages maximum décrivant les compétences développées en matière d'expertise sur le champ du sport de haut niveau et de la haute performance, à travers deux expériences de terrain pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus.

date limite de candidature 23/03/21

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et/ou aux contractuels